



ASSISES DES FORÊTS ET DU BOIS DU GRAND EST

DISCOURS DE ANNE BOSSY, Directrice Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt - Grand-Est

13 décembre 2023

Bonjour à tous,

Je voudrais commencer par excuser la préfète de région qui, encore samedi matin était fermement décidée à venir à ses Assises régionales. Elle était déjà venue il y a 2 ans. Elle avait même donné priorité à une réunion importante sur le champagne pour venir aux Assises régionales. Mais son emploi du temps a de temps en temps des contraintes et nous avons été informés hier après 12h par son cabinet qu'elle ne pouvait pas être présent.

Je voudrais saluer Béatrice Moreaux avec qui nous formons un binôme qui commence à devenir solide. On n'habite pas très loin, donc ça facilite les trajets partagés. Et bien sûr, je voudrais souhaiter, par votre intermédiaire Béatrice, tous les nos vœux de prompt rétablissement à Daniel Gremillet qui aurait aimé être là.

Et je voudrais vous saluer également Monsieur le vice-président de la métropole du Grand Nancy qui nous accueille ce matin. Je remercie Meriem Fournier, la Présidente de Des Hommes et des Arbres et Monsieur Thierry France-Lanord, Président de FIBOIS Grand Est pour votre engagement à tous les 2 pour organiser ces Assises régionales.

Je voudrais enfin vous saluer toutes et tous et en particulier les jeunes. Je n'oublie pas que, en étant directrice de la DRAFF, j'exerce aussi l'autorité académique de l'enseignement agricole et forestier et nous avons 4 lycées agricoles en Grand Est qui proposent des formations forestières. Je sais que vous êtes plutôt aujourd'hui des établissements de l'enseignement supérieur, mais c'est la prolongation naturelle des formations forestières.

Je voulais rappeler que les forêts et le bois sont des atouts majeurs pour faire face aux défis qui nous attendent. Ils sont des atouts majeurs parce qu'ils nous aident à lutter contre le changement climatique. Ce sont eux, aussi, qui nous aideront à tenir nos engagements internationaux de neutralité carbone d'ici 2050, qui contribueront à la décarbonation de notre économie et à prévenir les risques de toutes sortes liés aux évolutions du climat. Nos forêts aussi sont à elles seules le plus grand réservoir de biodiversité terrestre puisqu'elles en abritent près de 80%.

Mais nos forêts sont aussi fragiles et les à-coups du climat et le dépérissement des forêts que nous avons vu très de façon très concrète dans la région ces dernières années. Beaucoup d'entre vous le savent, la politique forestière de l'État est fondée historiquement avant même la création de l'école des forêts à Nancy sur la multifonctionnalité des forêts, leur protection et leur gestion durable. Plus que jamais, cette multifonctionnalité reste d'actualité. Il nous faut trouver aujourd'hui l'équilibre entre les différents usages assignés à la forêt, tant dans son rôle de puits de carbone que dans celui de préservation de la biodiversité, de ressources en matériaux et en énergie, que dans son rôle social d'accueil et de poumon vert.

C'est le sens de ces Assises de trouver ce nouvel équilibre et le sens des travaux engagés à la fin 2021 par le gouvernement dans le cadre des Assises nationales de la forêt et du bois. Elles ont été évoquées et vous avez été nombreux à y contribuer à ces Assises nationales ou à la déclinaison régionale engagée il y a 2 ans. Cette multifonctionnalité donc aujourd'hui se réinvente et se prolonge dans la planification écologique.

Notre cap, c'est l'engagement pris par la France de réduire ses émissions de gaz à effet de serre en 2030. Quand on parle planification écologique, tout le monde pense tonnes de carbone émises. Mais c'est aussi

de mettre un terme à l'érosion de la biodiversité et de protéger nos ressources. Il s'agit vraiment d'une approche globale qui souhaite aborder de façon transversale et globale l'ensemble des enjeux sans les opposer et en essayant de trouver des conciliations nécessaires ou les synergies. Les forêts sont un des secteurs prioritaires de la planification écologique. 17 leviers d'action - ce sont les termes un peu technocratiques utilisés par le secrétariat général à la planification écologique - ont été identifiés au niveau national, notamment dans l'objectif de reconstituer et de renforcer le puissant puits de carbone que la forêt constitue. En région Grand Est, Béatrice Moreaux l'a évoqué tout à l'heure, la préfète de région et le président du Conseil régional ont souhaité lancer dès le mois de juillet ce que nous appelions « Grand Est région verte, ou GERéVe. » et que nous appelons maintenant la COP régionale pour entrer dans le flux général de l'ensemble des régions qu'a proposé la Première ministre à l'ensemble des régions et qu'elle a demandé de conduire aux préfets de région.

Nous souhaitons embarquer l'ensemble des acteurs dans la planification écologique et ce au niveau territorial et régional. Cela va nous permettre de proposer des actions concrètes et adaptées à l'échelle régionale. Nous voulons aussi, et c'est la nouvelle étape que l'État et la Région ont lancée le 14 novembre dernier en présence de Christophe Béchu, impliquer tous les territoires pour que chaque collectivité à son niveau, depuis la mairie jusqu'aux interco, les départements et les régions. Que chaque collectivité s'empare du sujet et engage les actions adaptées à son territoire en fonction de ses compétences. Cela sera fait et engagé par les préfets de département et le Conseil régional au premier trimestre et je suis convaincue que les enjeux de la forêt et du bois auront toutes leurs places dans la réflexion des collectivités.

Notre objectif premier dans cette planification écologique, celui qui conditionne tous les autres, est de renouveler les forêts et de les rendre plus résilientes et dans l'évolution au regard de l'évolution du climat plus riche en biodiversité, au moins de la préserver. Le gouvernement, enfin même, je dirais le président de la République, a fixé l'objectif de planter un milliard d'arbres d'ici 2030. Je sais que cet objectif rend certains perplexes, au-delà du chiffre, cette ambition affirme qu'il est nécessaire d'engager un renouvellement forestier. C'est une réponse au dépérissement des peuplements qui souffrent du changement climatique. C'est aussi la réaffirmation que nous avons besoin de produits issus de la forêt pour décarboner notre énergie. C'est enfin la conviction qu'il faut que les forêts croissent pour stocker du carbone. Il est vrai que les forêts du Grand Est ont connu ces dernières années une diminution de la production biologique, une augmentation des prélèvements liés pour beaucoup aux scolytes et au dépérissement, ce qui conduit certains à dire que la forêt, les forêts du Grand Est sont maintenant émettrices de carbone sur le temps court. C'est certainement vrai, c'est préoccupant, faisons-en sorte que ce ne soit pas une fatalité si nous renouvelons les peuplements en les adaptant, en les adaptant en termes d'essence et de conduite aux changements climatiques, les forêts du Grand Est peuvent retrouver sur le moyen et le long terme leur rôle de puits de carbone.

Pour y parvenir, il sera nécessaire d'inscrire des moyens dans la durée. C'est ce que fait l'État à travers les moyens inédits qu'il consacre à la transition écologique depuis 2021, le plan de relance puis France 2030, puis le nouveau fonds pérenne qui sera mis en route en 2024. Sur la matérialisation de cette vision prospective, les résultats sont déjà là. Le volet forestier du plan de relance a permis de programmer en Grand Est la reconstitution de plus de 7000 hectares de forêt communale et privée auquel s'ajoutent les 2 000 hectares de forêt domaniale. Ça représente plus de 50 000 000 d'euros de financement de l'État. Cette réussite mérite d'être saluée. Elle traduit l'engagement de tous les acteurs de la filière qu'ils soient propriétaires, gestionnaires, pépiniéristes ou entrepreneurs de travaux. Soyez en tous remerciés.

L'ambition du programme forestier de France 2030 est de poursuivre ses efforts. Je vous encourage à vous y inscrire. En 2024, le projet de finance prévoit d'initier à hauteur de 250 millions d'euros un fonds « pérenne » pour poursuivre les efforts déjà consentis. À ceci s'ajoutent 200 millions d'euros pour développer le bois construction et accompagner les industries de la transformation qui jouent un rôle déterminant pour l'atteinte des objectifs de la planification écologique.

Je dirais en synthèse qu'aujourd'hui, le facteur limitant n'est plus les moyens financiers, mais la capacité à faire de toute la chaîne, depuis celui qui récolte dans les peuplements classés les graines jusqu'à ce jusqu'à l'agent de l'administration qui instruit les demandes de paiement quand le projet a été réalisé. Nous sommes tous collectivement concernés. L'enjeu est aussi de retrouver le juste équilibre entre cette ambition de renouveler les forêts et de produire du bois, et la nécessité de préserver les milieux naturels forestiers. Je sais que les gestionnaires forestiers en sont convaincus. Il faut aller plus loin dans notre connaissance des forêts, ce qui passe par l'enseignement et la recherche. Les travaux de l'INRAE avec le centre de Champenoux, le Centre AgroParisTech de Nancy, ainsi que les structures qui s'intéressent plus au bois y contribuent à hauteur de leur renommée nationale et internationale. Il nous faut nous appuyer sur la recherche pour tester des essences nouvelles, diversifier nos peuplements et nos sylvicultures. Être prudent et ambitieux dans nos choix permettra à nos successeurs de prendre les décisions de gestion adaptées. Je connais les échanges nombreux et les débats nombreux, notamment sur les choix des essences à pour le reboisement. J'espère que le dialogue permettra de trouver une doctrine équilibrée sur le sujet, notamment dans les zones Natura 2000 qui font l'objet d'un débat peut être plus aigu. Je salue également les travaux mis en œuvre au niveau national à travers la feuille de route, établie conjointement entre les 2 ministères de la transition écologique et de l'agriculture, pour trouver des solutions adaptées à une mise en œuvre des travaux forestiers de façon compatible avec la protection des habitats d'espèces protégées.

Pour réussir dans nos ambitions, nous devons aussi protéger nos forêts et créer des conditions favorables à leur résilience. C'est pourquoi la prévention des forêts, leur protection contre les incendies sont au cœur de l'action de l'État dans le domaine forestier. Cela l'a été historiquement sur la zone méditerranéenne. Nous savons aussi que, désormais l'ensemble du territoire national métropolitain est concerné. La loi de juillet dernier formule des recommandations pour établir une stratégie globale pertinente de défense de nos forêts. Et les services de l'État, les préfets en premier lieu, sont aux côtés des collectivités et des acteurs forestiers pour piloter, soutenir et animer ces actions, avec notamment l'appui financier du Fonds vert.

Vous seriez étonné si je n'évoquais pas le sujet sensible du déséquilibre forêt, gibier, c'est le dernier sujet que j'évoquerai. Le dialogue est compliqué sur le sujet, mais il n'a jamais été rompu et je m'en félicite. Nous ne ferons pas l'économie d'efforts collectifs sur ce sujet. Il est identifié comme un obstacle majeur à la réussite de tous les autres objectifs. Notre ambition mise en avant dans la planification écologique régionale est de diviser par 2 les surfaces en déséquilibre d'ici 5 ans, faisons-en sorte d'y arriver.

Pour conclure, il faut poursuivre et amplifier l'adaptation de nos forêts aux défis à venir ce qui nous engage collectivement et je salue à cet égard la démarche des organisateurs et leur volonté d'Assises régionales ouvertes et la mise en place d'une méthode participative. Cet objectif sera le fil rouge de vos échanges et de nos travaux. Vous pourrez compter sur l'État pour le mettre en œuvre avec volontarisme. Et pour terminer, puisque nous sommes dans le Centre Prouvé, je voudrais citer une phrase de Jean Prouvé: « un homme est sur terre pour créer, pour toujours regarder l'avenir en quoi que ce soit ». Je crois que c'est particulièrement adapté à nos travaux de ces 2 jours.

Bonnes Assises régionales à tous.